

Déclaration de conformité

ESSAI AU FIL INCANDESCENT

Ordre N° : ECO-01-2009-0122

La société :

ECOREVA SAS

25, rue de Pernes – 62157 ALLOUAGNE « France »



Atteste que le(s) produit(s) :

Tube LED

Nom du modèle :

TLDX-101, TLDX-102, TLDX-103, TLDX-104, TLDX-105, TLDX-106
TLDX-107, TLDX-108, TLDX-109, TLDX-901, TLDX-902, TLDX-903.
TLDX-111, TLDX-112, TLDX-113, TLDX-114, TLDX-115, TLDX-116,
TLDX-117, TLDX-118, TLDX-119, TLDX-921, TLDX-922, TLDX-923.

est (sont) conforme :

UTEC C 12.061 juillet 1994

Textes officiels relatifs à la sécurité contre l'incendie dans les
Immeubles de grande hauteur.

NF EN 60 695-2-11 (juillet 2001)

Dans les conditions particulières définies à l'article GH.47.

Température du fil	:	960°C, 850°C et 750 °C
Durée d'application	:	30 secondes
Déplacement du fil à travers l'échantillon	:	limité à 7 mm
Force exercée sur l'échantillon	:	1 newton

Résultat :

Extinction des flammes en moins de 5 secondes après le retrait du fil.
Pas d'inflammation de la couche sous-jacente.

Fait à Allouagne le 11 janvier 2010

François VALLALTA

Président Directeur Général

